

L'actu du jour

Déconfinement : ce qui change le 2 juin

Le gouvernement a décidé de continuer le déconfinement, pour que les Français retrouvent un jour, peu à peu, une vie normale. École, loisirs... *1jour1actu* te résume les annonces faites jeudi soir à la télévision.



Le Premier ministre, Édouard Philippe, s'est exprimé jeudi devant les journalistes.
(© Philippe Lopez/Pool/AFP)

Qu'a annoncé le gouvernement ?

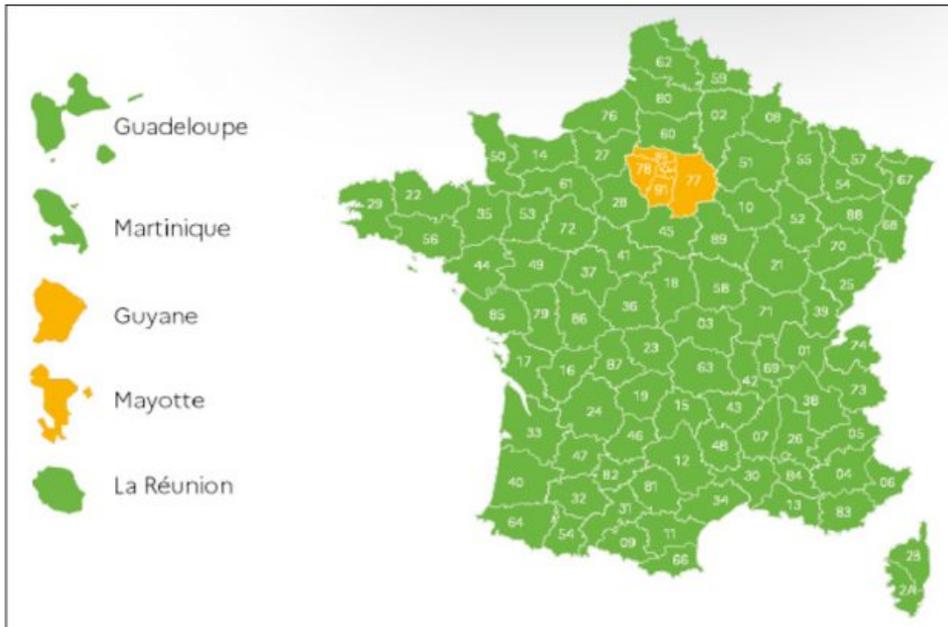
L'épidémie de Covid-19 continue de ralentir en France. Le virus circule toujours, mais il fait beaucoup moins de malades. Le gouvernement veut donc **continuer le déconfinement** du pays. Ce déconfinement avait commencé le 11 mai, avec **la réouverture de certains commerces** et d'une partie des écoles. Cette première étape n'a pas aggravé l'épidémie. Le gouvernement a donc annoncé qu'une deuxième étape pouvait **commencer le 2 juin**.

Est-ce que cela concerne tout le pays ?

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que le **gouvernement vient d'annoncer de nouvelles mesures très attendues, pour accompagner le retour à la vie normale dans notre pays.**

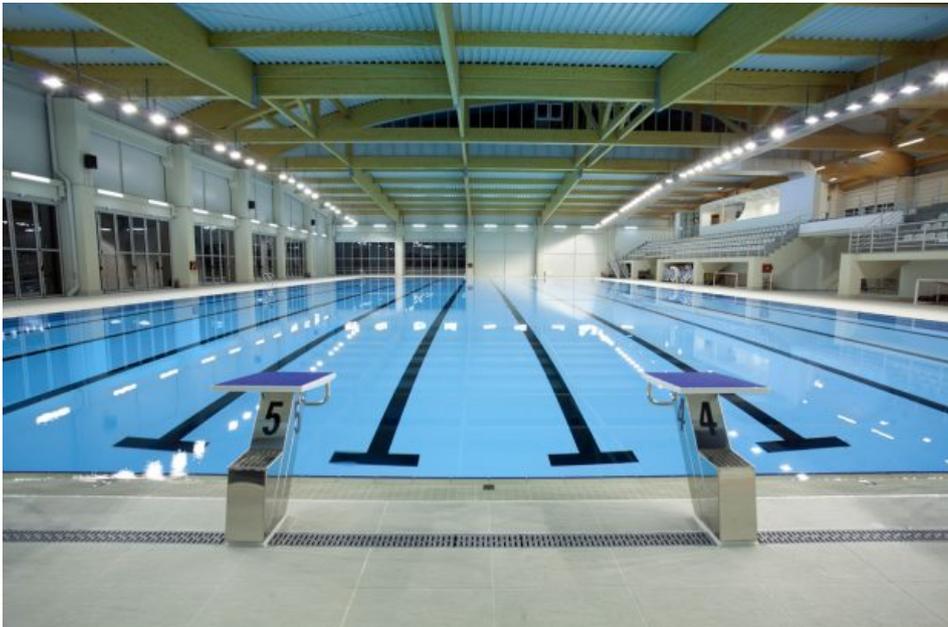




Voici la carte de France présentée jeudi par le gouvernement. Non. Il reste trois territoires où **le virus circule encore beaucoup** : l'Île-de-France (où se trouve Paris), Mayotte (dans l'océan Indien) et la Guyane (en Amérique du Sud). **Dans ces trois zones** (en orange sur la carte), il faut continuer à respecter des règles plus strictes qu'ailleurs, en attendant que la situation s'améliore.

Que va-t-il se passer le 2 juin ?

Dans les zones vertes, les écoles, les collèges et les lycées vont tous rouvrir, mais avec un petit nombre d'élèves, pour respecter les distances entre chacun.



Les piscines publiques rouvrent le 2 juin dans les zones vertes. (© Getty Images) D'autres lieux vont pouvoir rouvrir, eux aussi, à condition de respecter les distances et les gestes barrières : il s'agit notamment **des**

1. Que veut dire « déconfinement » ?

- La sortie progressive du confinement
- La fin de l'épidémie
- La fermeture des commerces et des écoles

2. Que se passe-t-il en France à partir du 2 juin ?

- Tous les commerces et les écoles rouvrent
- Davantage de commerces et d'écoles rouvrent
- Les frontières du pays sont de nouveau ouvertes

3. Pourra-t-on se déplacer loin de chez soi ?

- Oui, sans limitation
- Oui, mais seulement en France pour l'instant
- Oui, dans la limite de 100 km autour de chez soi

4. Doit-on continuer les gestes barrières ?

- Oui, car le virus circule toujours
- Non, ce n'est plus nécessaire
- Oui, mais on peut de nouveau s'approcher les uns des autres

restaurants, des piscines, des salles de spectacle et des musées. Dans les zones orange, ces ouvertures restent limitées. Par exemple, les restaurants pourront servir leurs clients **seulement dehors, en terrasse.** Autre exemple : les piscines et les salles de spectacle restent fermées jusqu'au 22 juin.

Peut-on de nouveau se déplacer librement ?

Oui ! À partir du 2 juin, les Français peuvent de nouveau se déplacer **où ils veulent dans le pays.** Mais les frontières avec les autres pays restent fermées pour l'instant.

Pourquoi le gouvernement procède-t-il par étapes ?

Pour éviter **la reprise de l'épidémie.** Si on déconfiner la population trop vite, on risque d'augmenter de nouveau **la circulation du virus...** et le nombre de malades. C'est pourquoi, partout dans le pays, il faut continuer **à respecter les gestes barrières.** Même dans les zones vertes !

Émilie Leturcq

As-tu tout compris ? Vérifie-le grâce à ce quiz !

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)